

Organisation internationale de la Francophonie

CONSULTATION FORMALISEE

TERMES DE REFERENCE

**EVALUATION DE L'IMPACT DE LA MOBILITE DES ENSEIGNANT(E)S
VOLONTAIRES AU GHANA ET RECOMMANDATIONS**

MOBILITÉ DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE ET EN FRANÇAIS

ANNEXE 1 - CAHIER DES CHARGES

Termes de référence
Evaluation de l'impact de la Mobilité des enseignant(e)s volontaires au Ghana
et recommandations

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en accord avec le ministère ghanéen de l'Education est à la recherche d'un organisme ou d'un(e) expert(e) susceptible de :

- Faire une évaluation de l'impact de la Mobilité au Ghana après deux ans de déploiement ;
- Faire un état des lieux sur les dispositifs nationaux dédiés à l'enseignement et à l'apprentissage de la langue française au Ghana ;
- Identifier des besoins prioritaires pour le renforcement du dispositif national d'enseignement et de l'apprentissage du français ;
- Faire des recommandations permettant de renforcer l'action et l'impact de la Mobilité au Ghana tant au niveau de la formation initiale et continue des enseignant(e)s et le développement de l'enseignement et l'apprentissage du français au Ghana

1. Présentation du projet

Projet phare de l'OIF initié en 2020 par la Secrétaire générale de la Francophonie pour renforcer la qualité de l'enseignement de et en français et contribuer à la création d'un environnement francophone, la **Mobilité des enseignantes et des enseignants volontaires** (VOIF) de et en français déploie aujourd'hui au Rwanda, au Ghana et aux Seychelles environ 100 VOIF en contact direct avec plus de 30 000 élèves et enseignant(e)s locaux.

Les Etats et gouvernements membres et observateurs de l'Organisation peuvent bénéficier de ce programme par deux moyens :

- **En faisant participer leurs enseignant(e)s de français à cette mobilité internationale.**

Tout enseignant(e) et/ou formateur(trice) répondant aux profils recherchés et ressortissant d'un Etat membre (y compris associé ou observateur) peut candidater à l'appel à candidatures de la Mobilité.

- **En mettant en place la Mobilité sur le territoire national**

L'Etat membre ou observateur de l'OIF désirant rejoindre la Mobilité peut en faire la demande officielle à la Secrétaire générale de la Francophonie qui étudiera la possibilité de sa mise en place.

Les enseignant(e)s et formateur(trice)s volontaires (VOIF) sont sélectionné(e)s après une étude de terrain menée par l'OIF en partenariat avec le pays demandeur. Cette étude permet d'évaluer les besoins sur le terrain et les modalités de contribution du projet au plan national d'éducation du pays.

La stratégie de l'OIF pour ce projet est, dans un premier temps, d'accompagner de façon substantielle et solide le pays en termes budgétaire et d'expertise. Dans un second temps, il est attendu des autorités locales de s'approprier progressivement le projet et de mettre en place un dispositif national pérenne d'enseignement de qualité du et/ou en français (dispositif de formation initiale et continue des enseignant(e)s, coordinations pédagogiques facilitant le travail collaboratif etc.). L'OIF maintiendra par la suite son rôle d'accompagnement et de soutien en termes d'expertise.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur notre site Internet : <https://www.francophonie.org/mobilite-des-enseignants>

Objectifs du projet

- Renforcer les capacités des enseignant(e)s et des professionnel(le)s de l'éducation dans les établissements d'enseignement des pays participant au projet, notamment par la formation continue.
- Favoriser les échanges d'expériences et d'expertise entre enseignant(e)s et professionnel(le)s de l'éducation, notamment dans le domaine de l'enseignement du français dans un contexte multilingue.
- Produire des outils et des contenus pédagogiques contextualisés et liés à la diversité linguistique et culturelle à destination des enseignant(e)s.
- Créer un environnement francophone dynamique par le biais d'activités parascolaires et extrascolaires.

Principaux résultats escomptés

- Amélioration du niveau linguistique et pédagogique des enseignant(e)s de français langue étrangère de l'Etat bénéficiaire ;
- Augmentation du nombre d'apprenant(e)s de français langue étrangère et de leur niveau ;
- Développement d'un environnement francophone visible et pérenne.

2. Pilotage de la Mobilité et articulation du projet avec les REPEX

La Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF)

Dans le cadre de la Programmation 2023-2027 la Mobilité contribue aux résultats du Projet 2 « La langue française, langue d'enseignement et d'apprentissage » piloté par la Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français décentralisée à

Djibouti. Les actions sont déployées en étroite collaboration avec le Centre régional francophone pour l'Afrique (CREFA) avec l'appui et l'expertise du Centre régional francophone pour l'Asie-Pacifique (CREFAP) et le Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO).

Affiliées à la Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF) les Centres régionaux francophones (CREF) sont un dispositif de l'Organisation internationale de la Francophonie fédérant et facilitant la coopération et les échanges entre les acteurs régionaux, nationaux et locaux agissant dans l'enseignement du et en français.

Cette initiative qui a été expérimentée pour la première fois en 1993 en Asie-Pacifique (CREFAP), a été étendue en 2005 à l'Europe centrale et orientale (CREFECO) et, à partir de 2021, en Afrique et Moyen Orient (CREFA).

Les activités des CREF se concentrent autour de trois grands domaines dans lesquels s'inscrit la mobilité :

Le soutien aux politiques linguistiques et de formation des enseignant(e)s de et en français

L'appui à la conception et à la diffusion de ressources éducatives libres et contextualisées pour l'enseignement du et en français

Le soutien aux activités extra-scolaires pour la promotion du français, du vivre-ensemble et du français langue de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

Articulation de la Mobilité avec les REPEX

Dans l'esprit de la décentralisation et de la transversalité qui guident la Programmation 2023-2027 la Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF) s'appuie sur une équipe-projet composée de référents au sein des Représentations extérieures (REPEX). Les Représentations extérieures couvrant différentes zones géographiques, la Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF) collabore étroitement avec :

- ✓ La Représentation pour l'Afrique de l'Ouest, REPAO, pour le suivi du projet au Ghana
- ✓ La Représentation pour l'Afrique centrale, REPAC, pour le suivi du projet au Rwanda
- ✓ La Représentation pour l'océan Indien, REPOI, pour le suivi du projet aux Seychelles.

Cette implication active permet un suivi de terrain régulier et systématique.

3. Présentation du projet au Ghana

Pays anglophone, seul 1% de sa population est francophone bien que l'Etat soit limitrophe avec des Etats francophones (Togo, Burkina Faso et Côte d'Ivoire).

Le Ghana est le deuxième pays à rejoindre la Mobilité à l'issue d'un processus de sélection mené conjointement par l'OIF et le ministère de l'Education du Ghana, le

pays accueille, depuis février 2022, 21 VOIF issus de 11 pays de l'espace francophone. L'égalité femme/homme est pratiquement atteinte avec 9 femmes et 11 hommes.

Le projet au Ghana est le fruit d'une coopération multilatérale entre l'OIF, le ministère de l'Éducation du Ghana et l'Ambassade de France au Ghana.

Les enseignant(e)s volontaires sont affecté(e)s dans différentes structures pour exercer leur mission. Dans le cas du Ghana, les établissements publics auxquels la Mobilité s'adresse sont de trois sortes :

- Les Classes Bilingues,
- Les CREF (Centres Régionaux pour l'Enseignement du Français)
- Les Colleges of Education

Les Classes Bilingues

Dans les **Classes Bilingues**, introduites en 2018, les cours sont donnés en anglais (langue officielle du Ghana) et en français de manière alternée.

La mission de l'enseignant(e) volontaire dans ces établissements consiste à travailler avec les enseignants de français de ces écoles, en montant des programmes de formation sur la pédagogie de l'enseignement bilingue. Les Classes Bilingues primaires présentes sur le territoire ghanéen sont au nombre de 50, dont 25 bénéficient de la Mobilité.

- 5 VOIF y sont déployé(e)s, chacun(e) ayant la charge du suivi de 5 classes bilingues dans leur région.

Les CREF

Les **CREF**, dont le premier fût créé en 1972, sont un réseau de 10 centres de formation continue au bénéfice des enseignant(e)s de français des écoles primaires et secondaires. Chaque CREF dispose d'un Directeur(-trice) et d'un(e) ou deux enseignant(e)s ressource. Leur rôle est de mettre en place des formations continues pour les enseignant(e)s de français.

Les CREF sont situés dans les capitales de région et comprennent sur le site une école secondaire. Leurs infrastructures comprennent un centre de ressources, une salle de conférence/salle audiovisuelle et un ou des bureau(x). Ils possèdent une télévision ou un équipement satellitaire, un fonds documentaire et des ordinateurs avec un accès internet.

Au sein des CREF, les VOIF travaillent directement avec les responsables des centres pour leur apporter leur expertise en matière de formation continue des enseignant(e)s. Ils sont également chargés de faire des suivis pédagogiques dans une zone du district.

- 10 VOIF y sont déployé(e)s.

Les Colleges of Education (CoE) forment les futurs enseignant(e)s du Ghana. Il y a au total 46 CoE au Ghana mais seulement 6 forment les futur(e)s enseignant(e) de français. La formation des futur(e)s enseignant(e)s dans les CoE dure 4 ans, sanctionnée par une licence en éducation. Les VOIF affecté(e)s dans les CoE accompagnent leurs collègues enseignant(e)s dans l'élaboration de projets de formation en interne afin de renforcer leurs compétences linguistiques et pédagogiques en FLE. Ils ou elles suivent également les élèves qui font le choix de prendre la filière menant à l'enseignement du français. Les élèves qui intègrent le CoE pour devenir enseignant(e)s de français ne sont pas soumis à un test d'évaluation du niveau de langue à leur entrée en première année et la connaissance du français n'est pas obligatoire pour intégrer cette section.

➤ 5 VOIF y sont déployé(e)s

4. Objectifs et périmètre de la mission d'évaluation :

4.1. Objectifs

Dans le cadre de son développement au Ghana, l'OIF souhaite effectuer une évaluation indépendante de l'impact concret sur le terrain à la suite de deux ans et demi de présence des VOIF au Ghana. La mission d'évaluation devra permettre de faire un état des lieux des dispositifs nationaux de l'enseignement du français au Ghana, identifier les points de succès du projet, les points à améliorer et proposer des pistes en vue d'un meilleur impact futur du projet.

4.2. Périmètre de l'évaluation

L'évaluation devra porter sur :

- L'ensemble des activités menées par les VOIF sur le terrain tant au niveau de la formation et l'accompagnement des enseignant(e)s locaux que sur la mise en place d'un environnement francophone visible
- La pertinence des actions des parties prenantes du projet (OIF, ministère de l'Education, Ambassade de France au Ghana)
- La pertinence des profils recrutés par rapport aux besoins du Ghana
- L'évaluation devra porter sur la période allant de février 2022 à avril 2024

5. Activités :

Les méthodes proposées par l'équipe d'évaluation devront permettre de générer des données et de compiler les informations nécessaires pour répondre aux questions de l'évaluation en abordant les 5 dimensions de l'évaluation (pertinence, efficacité, efficience, durabilité et impact). Les activités que l'équipe d'évaluation doit mener incluent mais ne se limitent pas nécessairement aux tâches suivantes :

- procéder à une revue systématique de toute la documentation y compris les rapports des différentes évaluations conjointes ;

- s'entretenir avec (si nécessaire à distance) les acteurs impliqués dans la conception, la gestion et la mise en œuvre de la Mobilité, les autorités et les cadres de quelques établissements participant à la Mobilité (échantillonnage), ainsi que les partenaires techniques et financiers qui l'appuient ;

L'équipe d'évaluation pourra proposer des activités jugées nécessaires à la réalisation des objectifs attendus. Elle pourra notamment proposer des analyses complémentaires sur certains des aspects de l'évaluation dans la mesure où celles-ci seraient susceptibles d'être conduites dans le cadre de l'étude et d'apporter des enseignements indispensables à la bonne analyse du projet.

6. Apports de l'équipe Mobilité :

Pour la réalisation de ce travail, l'équipe Mobilité met à la disposition de l'équipe d'évaluation toute la documentation administrative, opérationnelle et analytique disponible en relation avec l'objet de la consultation. L'équipe interviendra, au besoin, pour faciliter les contacts de l'équipe d'évaluation avec les institutions/personnes qu'elle souhaite rencontrer.

7. Profil de l'expertise nécessaire :

L'équipe d'évaluation est constituée d'experts confirmés ayant les compétences pertinentes et une longue expérience dans la conduite de l'évaluation, conformément aux critères listés plus bas.

L'évaluation devra être réalisée par une équipe pluridisciplinaire dont les rôles et la manière de fonctionner auront été précisés dans l'offre technique. Le ou les expert(s) composant l'équipe proposée devra(ont) disposer des compétences suivantes :

- au moins 5 ans d'expérience dans l'évaluation de politiques publiques ;
- expérience avérée en Afrique sur les enjeux liés à la qualité de l'enseignement du français langue étrangère et de l'enseignement bilingue au primaire et si possible une expertise en didactique et pédagogie ;
- au moins 5 ans d'expérience dans l'application de méthodes qualitatives et quantitatives ;
- excellente maîtrise de la langue française, à l'écrit et à l'oral ;
- excellentes capacités de communication avec des partenaires multiples ;
- excellentes capacités rédactionnelles.

8. Livrables attendus

- Une note méthodologique détaillée révisée sur la base des discussions avec le comité de pilotage de l'évaluation explicitant l'approche méthodologique proposée par le consultant sélectionné, en complément de l'offre technique présentée dans sa réponse à l'appel d'offres. Cette note devra présenter la logique d'intervention, expliciter la liste et la formulation des questions de l'évaluation, faire un premier

- point sur les informations dont dispose le consultant, présenter l'approche méthodologique qui sera adoptée, y compris pour apprécier les résultats du projet ;
- Une note de synthèse et les premiers éléments de réponse aux questions évaluatives pour faire le point sur : la conduite de l'étude, présenter les premiers éléments de réponse aux questions évaluatives et proposer d'éventuels ajustements méthodologiques ;
 - Un rapport d'évaluation détaillé sur l'état de l'enseignement du français au Ghana qui sera soumis dans sa version préliminaire puis sa version finale (cette dernière incorpore toutes les remarques émises sur la base de la version provisoire et les éléments pouvant être tirés de la réunion d'échange). Le rapport devra inclure des recommandations en termes de formations à mettre en place pour développer l'enseignement et l'apprentissage du français au Ghana ;
 - Un rapport d'évaluation détaillé sur l'impact de la Mobilité au Ghana en séparant les résultats de chaque type de lieu d'affectation des VOIF (Classes bilingues, CREF, Colleges of Education). Ce rapport sera soumis dans sa version préliminaire puis sa version finale et devra inclure des recommandations de points à améliorer pour la Mobilité au Ghana ;
 - Un référentiel des compétences mis à jour pour les enseignants(e)s de français en collaboration et sous la supervision du ministère de l'Education du Ghana établi sur la base des résultats des évaluations et du plan sectoriel pour l'enseignement du français au Ghana ;
 - Une proposition de modèle de gouvernance du projet et un modèle financier permettant au Ghana de s'approprier progressivement le projet.

9. Dossier de candidature des soumissionnaires

Le dossier de candidature du/de la consultant(e) devra contenir :

- Un descriptif détaillé de la méthodologie qui sera suivie
- Les modalités de la prestation et les outils employés
- Le calendrier de la mise en œuvre
- Le curriculum vitae des intervenant(e)s
- Une liste non exhaustive des prestations similaires réalisées en précisant les structures commanditaires.

Tous les documents doivent impérativement être rédigés en français.

Les offres techniques et financières séparées seront envoyées à la Direction de l'audit interne et de l'évaluation à l'adresse daie@francophonie.org au plus tard le 30 avril 2024 à 23h59, heure de Paris.

10. Calendrier et chronogramme prévisionnel (à ajuster une fois les TDR validés)

30 avril 2024 à 23h59, heure de Paris	Date limite de dépôt des projets
7 mai 2024	Identification et sélection du prestataire
20 mai 2024	Contractualisation du prestataire
10 juin 2024	Conception des outils d'évaluation
11 juin au 30 juin 2024	Entretiens avec les partenaire et acteurs de la Mobilité
1 ^{er} septembre 2024 (au plus tard)	Fin de la mission d'expertise et rapport final comportant tous les livrables demandés ainsi que des recommandations pour la gestion de la Mobilité au Ghana

11. Pour toute demande d'information complémentaire

Organisation internationale de la Francophonie Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF) Centre régional francophone pour l'Afrique (CREFA) Complexe DAMAL, 1er Etage. Rue de la Siesta. BOULAOS. Djibouti	Monsieur Kalim AWAD Coordonnateur du projet « Enseignement et apprentissage du français » equipe.mobilite@francophonie.org
Les réponses doivent impérativement être adressées par voie de courriel à l'adresse daie@francophonie.org. Aucune information ne sera donnée à travers cette adresse de courriel	